



BCCA

B C C A

DECLARATION DE VALIDITE

Soudeur de membranes

Nom de l'entreprise

Benvitec Wallonie S.A.
Avenue de Spirou 22 , BE - 6220 Fleurus

Cette déclaration de validité confirme que

Monsieur Rudy Boucher

exécute régulièrement les travaux pour lesquels le certificat « Soudeur de membranes » n°

BP-802-1012-25

est d'application, et qu'il fait preuve de compétence professionnelle.

Cette déclaration est établie deux fois par an par BCCA et constitue ensemble avec le certificat la preuve de certification du soudeur. Une déclaration de validité n'est délivrée que si dans la période précédente (de maximum six mois) il a été démontré, sur base d'une surveillance, que toutes les exigences de la convention sont rencontrées.

N° déclaration de validité BP-802-1012-25 | Valable du 01-07-2019 au 31-12-2019

Délivrée à Bruxelles, le 21 juin 2019.

ir. B. De Blaere,
Directeur Général

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL

FONDATEURS: CSTC ET SECO

RUE D'ARLON 53, B - 1040 BRUXELLES

TÉL. + 32 2 238 24 11

MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE